

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | | | ✓ | | |

L'Abbeille.

2me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

2me. Année

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 5 JUILLET 1850.

No. 32.

HYGIÈNE PRIVÉE.

L'hygiène a pour but de conserver la santé et de concourir à la guérison des maladies; et pour l'atteindre, elle enseigne à éviter les choses nuisibles, à faire un bon usage des choses utiles.

C'est elle qui nous apprend l'influence qu'exercent sur notre organisation les nombreux agents qui nous entourent; c'est elle qui nous fixe les limites dans lesquelles nous devons nous exposer à leur action, et qui nous donne la mesure de leur importance sur le libre exercice de nos fonctions.

La division de l'hygiène privée la plus usitée, celle qui est encore pour ainsi dire classique est celle de Hallé.

D'après elle, l'hygiène est divisée en six classes.

La première classe a pour objet l'action qu'exercent sur nous les corps environnants, *circumfusæ*, tels que l'atmosphère, les localités, les eaux, les climats, &c.

La deuxième étudie les choses appliquées à la surface du corps, *applicata*, c'est-à-dire les vêtements, les bains, les frictions, les cosmétiques, &c.

La troisième traite des substances ingérées dans les voies digestives, *ingesta*, les aliments et les boissons.

La quatrième embrasse les exercices et autres actions volontaires, *gesta*.

La cinquième est consacrée aux excréments, *excreta*.

La sixième enfin s'occupe de l'influence que les perceptions, *percepta*, exercent sur l'économie animale.

Classe première. Choses environnantes.
(*Circumfusæ*.)

Viciation des propriétés chimiques de l'air.

Pour remplir convenablement son rôle sur l'économie animale, l'air doit offrir ses matériaux constitutifs dans de certaines proportions. Si à ces matériaux viennent se joindre des gaz étrangers, alors peuvent se manifester des symptômes plus ou moins graves et même la mort. C'est ce qui arrive dans les celliers où sont disposées les cuves dans lesquelles fermente le raisin, et encore dans les endroits où se fabriquent le cidre et la bière. La fermentation produit du gaz acide carbonique qui, mêlé pour un cinquième à

l'air atmosphérique, le rend complètement impropre à la respiration, et produit l'asphyxie en moins de deux minutes. Enoncer cet effet suffit pour avertir combien on doit prendre de précautions pour entrer dans ces endroits, et combien on doit mettre de soins à renouveler l'air qu'ils contiennent avant d'exposer les ouvriers à son action. Le gaz acide carbonique étant aussi impropre à la combustion qu'à la respiration, cette propriété fournit un moyen bien simple et facile de reconnaître sa présence. Il suffit pour cela de promener une lumière en tout sens, et on jugera que l'air est respirable lorsque la flamme ne subira aucune altération; si elle s'éteint, c'est un signe que le gaz acide carbonique se trouve en proportion asphyxiable.

Les mêmes effets se produisent dans certaines cavités souterraines; dans la grotte du chien aux environs de Naples, par exemple.

CHOSSES QUI S'APPLIQUENT À LA SURFACE DU CORPS. (*Applicata*.)

Les vêtements, les bains, les frictions, les cosmétiques (qui servent à l'entretien de la peau) constituent la 2^{ème} classe, les *applicata*.

Il y aurait fort à dire sur le choix des étoffes qui servent à nos habits, nous nous bornerons à rappeler que, pendant l'hiver, les draps de laine bien serrés, épais et velus sont ceux qu'il faut employer de préférence. Il faut aussi dire, pendant cette saison, les vêtements se ont plus exactement appliqués sur le corps tandis qu'ils doivent être larges pendant les chaleurs afin de laisser circuler l'air plus librement.

Les différentes espèces de charbon et la braise de bois laissent dégager pendant leur combustion des proportions plus ou moins grandes de gaz oxyde de carbone, qui produit aussi très promptement l'asphyxie, après avoir fait éprouver à celui qui s'expose à son émanation du mal à la tête, des vertiges, des palpitations, des oppressions, de la défaillance, &c. Ce fait nous avertit du danger qu'il y a à placer des réchauds dans les appartements, et même à fermer trop exactement les soupapes et des cheminées

et des poêles dans le but de conserver toute la chaleur.

La lumière est un des plus importants stimulans, non-seulement de la peau qu'elle colore, mais encore de toute notre organisation. Les individus qui vivent privés de sa bienfaisante action s'étiolent comme le font les plantes dans la même condition; chez eux les fonctions cutanées (qui ont rapport à la peau), la respiration, la circulation, les mouvements, &c. languissent, tandis que le système lymphatique prend de la prédominance. Aussi ne saurait-on assez recommander de faire de l'exercice pendant que le soleil est à l'horizon et d'éviter les habitations où la lumière ne pénètre qu'avec peine.

La forme des vêtements n'est pas moins importante que la matière dont ils sont faits. Ce sujet se prêterait à d'importantes considérations, mais, dans nos habitudes, il y aurait fort à blâmer et peu à louer. En effet, depuis notre coiffure jusqu'à notre chaussure tout semble fait en dépit de nos besoins. Si nous en exceptons l'épais turban de l'Oriental, rien de plus ridicule que notre chapeau: formé de feutre ou de carton, il établit sur notre tête une véritable étuve et s'oppose à l'évaporation du cuir chevelu. Garnie de cheveux notre tête devrait être nue autant que possible, et couverte seulement pour être à l'abri de la pluie et surtout du soleil. Sous ce rapport, le chapeau de paille à larges bords serait le plus convenable, et au lieu de nous exposer aux rhumes de cerveau et à la chute des cheveux, cette coiffure nous prémunirait de bonne heure contre ces inconvénients. La nuit, la tête devrait être constamment nue; dans une pièce bien close, la chaleur entretenue par le feu et les cheveux est plus que suffisante.

La cravate est une de nos modes les plus gênantes; outre qu'elle embarrasse la circulation, elle dispose aux congestions cérébrales. La preuve de ce fait c'est que tous les hommes se trouvent plus à l'aise et travaillent plus facilement lorsqu'ils sont débarrassés de ce lien qui les étouffe. Pour être sans inconvénients, la cravate devrait consister en un feutre lâchement noué autour du cou.

Le *pantalon* qui a remplacé la *culotte*, a sur cette dernière l'avantage de ne pas exercer de constriction sur la jambe, mais combien d'autres inconvénients la mode n'a-t-elle pas au lui donner ? N'est-ce pas un vrai inconvénient que celui d'être tiré en deux sens contraires, d'un côté par les bretelles et de l'autre par les sous-pieds ? Outre cela, la ceinture exerce encore autour du corps une constriction très-génante et nuisible aux fonctions digestives, et il n'est pas rare de voir des hommes à la mode incapables du moindre mouvement. La *chaussure*, dont l'extrémité est tantôt carrée et tantôt pointue, n'est pas assez large en général, et c'est là la grande cause des cors et des durillons. De plus, la mode des grands talons rend la démarche gênée et sans noblesse.

Si j'avais à donner mon avis sur le meilleur costume pour l'homme, je conseillerais : pendant l'hiver un pantalon demi-collant, large à la ceinture et soutenu par des bretelles peu tendues, pas de sous-pieds ; une grande redingote ni trop large ni trop étroite, pouvant, selon la température, se porter ouverte ou se boutonner jusqu'au haut ; pendant l'été un pantalon plus large, et un paletot très-large aussi ; dans tous les temps des souliers et non des bottes ; ces dernières entretiennent autour de la jambe une chaleur qui prédispose cette partie aux varices et aux gonflements ; un chapeau léger permettant le passage de l'air, enfin une cravate sans col et lâche. Nos habits doivent être faits pour nous mettre à l'abri des vicissitudes atmosphériques, servir la décence, et non gêner nos mouvements, nos fonctions et nous servir de supplice.

Bains. Les bains consistent dans l'immersion plus ou moins prolongée du corps dans l'eau.

Le *bain chaud* est abandonné aujourd'hui, et lorsque son indication se présente en thérapeutique, on le remplace par le *bain de vapeur* ou *d'étuve*. Le *bain tiède*, celui qui se prend dans des baignoires et dont la température varie de 20 à 25 degrés, est celui dont l'emploi est plus fréquent ; il débarrasse la peau des ordures qui la salissent, l'assouplit, la rend plus propre à l'exercice de ses fonctions et produit un effet calmant général.

Le *bain frais*, que nous prenons dans l'eau de nos rivières à la température de 12 à 20 degrés, est un tonique qui produit les meilleurs effets lorsqu'il est convenablement administré. Le bain de mer est plus actif, tant à cause des sels que l'eau tient en dissolution, qu'à cause du choc produit sur le corps par les vagues. Il faut éviter de faire usage du bain tiède ou du bain frais

avant que la digestion soit achevée, c'est-à-dire avant qu'il se soit écoulé trois heures entre le repas et le moment où on se met dans l'eau. L'oubli de cette précaution a souvent produit de très-fâcheux effets, et même la mort. Il faut aussi éviter de se plonger dans une rivière quand le corps est en sueur. Il est important, quand on prend un bain frais, de se mouiller de temps en temps la tête afin d'éviter les douleurs qui se manifestent ordinairement de ce côté.

Le *bain froid* est rarement employé, même comme moyen thérapeutique.

Quelques peuples emploient comme moyen hygiénique les *bains de vapeur* ou les *bains d'étuve*. Ces habitudes n'ont pénétré chez nous que comme moyens médicaux. Ces mêmes peuples emploient encore le *massage* et les *frictions* qui me semblent de bonnes pratiques ; elles donnent de la liberté aux articulations et excitent l'action de la peau.

Les *lotions* ne sont guère que des bains partiels employés pour nettoyer les parties du corps qui sont les plus exposées à être salies, tels que les mains, la figure, la tête, &c. On doit les pratiquer à l'eau pure et froide, au moyen d'un linge ou éponge. L'addition du savon n'a aucun inconvénient. (*Cosmétiques ici.*)

Avant de quitter les cosmétiques, disons un mot des soins qu'exigent les cheveux, la barbe et les ongles.

Les cheveux ne demandent d'autres soins que d'être soigneusement peignés et brossés tous les jours, lavés à l'eau tiède et au savon tous les cinq ou six jours, et coupés de temps en temps. On peut aussi cependant employer un peu de pommade pour les rendre plus souples, mais de toutes ces productions de la parfumerie, les meilleures sont les plus simples et les moins odorantes. Quant aux pommades qui font croître et épaissir les cheveux, il faut toujours s'en méfier ; si les cheveux tombent par suite d'impuissance du bulbe, rien ne saurait les faire repousser ; s'ils tombent par suite de maladie, ils repoussent seuls. Les drogues débitées pour teindre les poils sont toutes nuisibles, il faut les rejeter sans distinction, et d'ailleurs un homme n'est pas déshonoré pour avoir les cheveux blancs, tandis qu'il est ridiculisé pour les teindre.

La barbe réclame les mêmes soins, c'est-à-dire la plus grande propreté, et ne coupe de temps en temps.

Chez l'enfant il se manifeste très-souvent à la tête des insectes fort incommodes, les poux. Dans le monde, les uns croient devoir respecter ces animaux, et les considèrent comme nécessaires à la santé, tandis que d'autres emploient différents remèdes pour les détruire. Les uns

et les autres ont tort ; les poux sont toujours inutiles, et le moyen d'en débarrasser l'enfant consiste, à le peigner très-souvent et à lui tenir la tête dans un état de propreté extrême.

Terminons enfin en disant que les *ongles* ne demandent d'autres soins que d'être coupés et débarrassés de la matière qui s'amasse entr'eux et la peau. Il faut éviter de les couper trop courts, mais aussi il ne faut les laisser pousser en griffes, et je ne comprends pas un goût assez ridicule pour aimer un aussi incommode et malpropre ornement. Au lieu d'être coupés en rond comme ceux des mains, les ongles des pieds doivent être coupés carrément afin d'éviter la douloureuse maladie connue sous le nom d'*ongle rentré dans les chairs*.

Cosmétiques on appelle ainsi certaines préparations destinées à donner de la fraîcheur à la peau et de la souplesse à quelques parties. On ne se sert plus aujourd'hui du fard et c'est un grand pas vers le progrès. Des grâces simples et naturelles, le rouge de la pudeur, l'enjouement de la douceur, voilà le fard le plus séduisant de la jeunesse ; quant à la vieillesse, il n'en est aucun qui puissent l'embellir si ce n'est l'esprit et les connaissances.

Les vrais cosmétiques sont les lotions aqueuses, pour la propreté, et tout au plus doit-on ajouter pour mieux nettoyer la peau, du bon savon.

Il n'est pas d'un homme et surtout d'un écolier chrétien de se farder et de se musquer comme une petite maîtresse.

JACQUES CARTIER.

(suite et fin.)

S'il n'est pas certain, ou si vous voulez s'il n'est pas vrai que la rivière Jacques Cartier ait eu l'honneur de recevoir dans ses eaux les vaisseaux du marin de St. Malo, elle en a un autre qu'il n'est pas possible de lui ravir, celui d'avoir possédé sur ses bords un fort dont on entend quelquefois gronder le canon dans l'histoire du pays.

On en voit encore les ruines et le fossé où il y a presque toujours de l'eau : le fort était très-avantageusement situé sur un endroit très-élevé d'où il dominait le fleuve et le bas fonds de la rivière.

Il y a quelques années on voyait sur la terre où se trouvent ces ruines, un vieux pin, mort depuis longtemps. Le propriétaire chez qui cet arbre se trouvait, se résolut de l'abattre. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, dès les premiers coups de hache, il découvrit dans cet arbre qui était creux, trente canons de mousquets et 12 gobelets d'argent.

La monture des mousquets avait été

rongée par les vers, les gobelets étaient bien conservés, seulement ils étaient noircis par le temps et l'humidité. Si je me le rappelle bien, ces gobelets ont environ trois onces de hauteur, et pèsent cinq piastres d'argent. Ils ne paraissent pas coulés, mais faits au marteau. En les examinant, on découvrit sur un de ces gobelets les trois lettres *a l b* qui paraissent gravées avec la pointe d'un instrument tranchant. On crut reconnaître les initiales d'un nom et l'on se mit à fouiller dans l'histoire.

« Dans le cours du même mois [Juin 1760] le colonel *Fraser* fut envoyé de Québec avec environ 900 hommes, pour réduire le fort de Jacques Cartier. Le marquis d'*Albergotti* qui y commandait alors, répondit à la sommation qui lui fut faite de se rendre, qu'il défendrait son fort jusqu'à la dernière extrémité. Sur quoi, le colonel *Fraser* fit avancer deux pièces de campagne et deux obusiers, pour battre la place, forma ses troupes en trois divisions et leur ordonna de marcher pour donner l'assaut. Le commandant français qui s'en aperçut, battit la chamade et se rendit à discrétion. »

Les trois lettres découvertes sur les gobelets sont les initiales d'*Albergotti* ? On l'a cru.

L'ABEILLE.

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit. »

QUÉBEC, 5 JUILLET, 1850.

A VENDRE,
POUR ARGENT COMPTANT,
Au Bureau de l'Abcille,

LA CROIX PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE, par Alexis Mailloux, prêtre, vicaire-général. Cet ouvrage forme un joli volume de 105 pages, et coûte 10 sols.

Mes chers lecteurs je n'ai pas le plaisir de vous entretenir cette semaine. Mes doigts se refusent à tenir la plume et ne savent plus que manier le compas, la règle, le blanc d'Espagne qui me blanchit de la tête aux pieds. Je suis enfiévré jusqu'au cou dans les sinus, les costangentes, les costécantes, les angles obtus et les triangles obliquangles. Je ne parle plus que par propositions mathématiques et depuis que nous avons vu la fortification, je ne rêve plus que bastion, tenaille, courtines, &c. &c.

Vous le dirai-je ? rapprochant dans mes songes les idées les plus incohérentes, j'ai songé une nuit, que notre trésorier avait des cornes et qu'il s'en servait contre ceux

qui ne le paient pas ; parceque nous avon vu dans la journée la description d'un ouvrage à cornes.

Mes idées sont devenues au contact, crochues comme une figure de trigonométrie sphérique. J'espère cependant que l'étude des sections coniques vont avoir une heureuse influence sur mon esprit et que je pourrai vous dire quelques mots la semaine prochaine.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Les bills pour amender la loi contre l'usure et la loi d'enregistrement et celui de M. Méthot concernant l'engagement des matelots, ont été renvoyés à six mois, autrement dit, perdus.

L'adresse à la reine relative aux réserves du clergé a été agréée.

Les deux résolutions de M. Lafontaine au sujet de la tenure seigneuriale ont été acceptées à l'unanimité à une voix près.

Le bill de M. Christie pour affranchir de tous droits les objets de commerce nécessaires aux pêcheries a été rejeté en partie, le sel seul ne paiera aucun droit.

Le bill de M. Lafontaine pour augmenter la représentation de la province a été perdu. La division a donné 51 voix pour le bill, et 21 contre. Mais la répartition de la représentation telle que fixée par l'acte constitutionnel ne peut être changée que par un vote des deux tiers de la chambre. (56 sur 84.)

SOMMAIRE DU REVENU ET DE L'EMPLOI DU FONDS CONSOLIDÉ, POUR L'ANNEE 1849.

| RECETTES. | | £ | s. | d. |
|--|--|--------|----|----|
| <i>Commerce, droits.</i> | | | | |
| Douanes. | { Montréal et Québec, Ports intérieurs, | 412526 | 15 | 3 |
| <i>Droits intérieurs.</i> | | | | |
| Accise, (taxe sur les denrées) | | 21131 | 16 | 8 |
| Droits de tonnage ou droits pour les phares, | | 1009 | 9 | 7 |
| Taxe sur les banques, | | 10763 | 4 | 6 |
| Commissions de milice, amendes, etc. | | 1333 | 14 | 3 |
| Amendes et confiscations, saisies, etc. | | 14379 | 3 | 4 |
| Revenu casuel, | | 42615 | 1 | 7 |
| Travaux publics, | | | | |
| Revenu territorial (provenant de la vente des terres publiques.) | | 9768 | 14 | 7 |
| <i>Dépenses.</i> | | | | |
| Intérêt de la dette provinciale, | | 180125 | 1 | 7 |
| Intérêt pour commission des chemins à barrière, | | 2502 | 18 | 4 |
| Gouvernement civil, | | 32251 | 0 | 11 |
| Administration de la justice, | | 62330 | 15 | 6 |
| Pénitentiaire, | | 13900 | 0 | 0 |
| Législature, | | 69364 | 10 | 3 |
| Éducation, | | 39601 | 19 | 7 |
| Sociétés agricoles, | | 8565 | 4 | 9 |
| Hôpitaux et institutions charitables, | | 12422 | 14 | 0 |
| Exploration géologique de la province, | | 1971 | 17 | 3 |
| Milice, | | 2034 | 11 | 1 |
| Entretien des phares, | | 4350 | 11 | 10 |
| Émigration, | | 596 | 6 | 5 |
| Pensions, | | 12630 | 3 | 4 |
| Annuités des sauvages, | | 6655 | 0 | 0 |
| Dépenses diverses, | | 10887 | 13 | 4 |
| | | 430013 | 8 | 2 |
| Excédant du revenu sur la dépense. | | 15117 | 14 | |

Sous le règne de François I, le revenu de la France était le même que celui du Canada aujourd'hui. Sous Charles IX, il diminua d'un tiers. Il n'était alors que 8,000,000 de francs environ.

Le steamer *Asia* à bord duquel le Rév. M. Baillargeon s'est embarqué à Boston, est arrivé à Liverpool le 22 Juin.

Le tabercle de la chute de Niagua est tombé.

Le tonnerre est tombé samedi dernier à Ste. Marie de la Beauce sur une maison où 5 ou 9 personnes se trouvaient rassemblées. Il a enporté le talon et la semelle de la bottine d'une jeune fille sans lui faire aucun mal. Les autres personnes présentes ont éprouvé la commotion.

Le Dr. Peterson a découvert le 1er Mai une comète qui doit s'approcher à une distance très-voisine de la terre. On la distingue à l'œil nu dans la grande Ourse. Elle continuera à s'approcher de la terre jusqu'à la mi-juillet. Elle ne sera alors qu'à 38,000,000 de milles de nous. Au onze juillet, on la verra distinctement à l'œil nu près de l'étoile Arcturus.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Mouvement Religieux en Angleterre.—Les membres du clergé anglican et plusieurs laïques devaient tenir un meeting à Londres, vers la fin du mois de juin. Effrayés des dangers croissants qui menaçaient l'existence de la religion anglicane, ils se veulent se concerter sur les moyens les plus propres à la soutenir dans la crise où elle se trouve maintenant. Jamais peut-être, en effet, cette religion ne s'est trouvée dans des circonstances aussi difficiles et jamais elle n'a été moins en état de les rencontrer. Tout le monde connaît la dispute de l'Évêque d'Exeter et du Rév. M. Gorham, la nomination de celui-ci à une cure du diocèse d'Exeter ; les soupçons de l'Évêque de ce diocèse sur la doctrine du nouvel aspirant aux fonctions pastorales ; l'examen qui a confirmé ses soupçons et en conséquence le refus de lui donner l'institution ; l'approbation que la cour de 5 Arches a donnée à la conduite de l'Évêque d'Exeter, condamné ensuite par un comte judiciaire du conseil privé de Sa Majesté.

Les Catholiques, de leur côté, à la vue de la réaction qui s'opère dans les esprits, tâchent d'assurer leurs conquêtes et à en faire de nouvelles. Mgr. Wiseman et le R. P. Newman, autrefois ministre protestant très-distingué aujourd'hui simple religieux catholique travaillant de concert avec une ardeur infatigable à la conversion des protestants dont ils sont peut-être destinés à être les apôtres. Le P. Newman donne depuis quelque temps des conférences sur les difficultés où se trouve l'anglicanisme. Elles sont suivies par au moins six cents protestants, ecclésiastiques ou séculiers, parmi lesquels on compte la plupart des célébrités de l'Angleterre.

FRANCE. Le huitième article de la loi de déportation a été adopté malgré l'opposition du ministère. Le gouvernement n'a pas été plus heureux, lorsqu'il s'est agi de choisir la commission chargée

d'examiner la loi présentée à l'assemblée par le président, pour obtenir une augmentation de salaire. Cependant on croit généralement qu'il obtiendra sa demande, pour un an, au moins ; alors ses émolumens seront portés à £150,000 sterling.

M. Thiers est parti pour l'Angleterre, où il est allé visiter Louis Philippe dont la santé décline journellement.

M. Fmille de Girardin a été élu par le département du Bas-Rhin.

ITALIE. L'ambassadeur turc près de la cour de Vienne est maintenant à Rome où, selon les ordres du sultan, il devait s'arrêter, pour rendre hommage au souverain pontife.

Le pape a protesté énergiquement contre l'emprisonnement de l'archevêque de Turin.

ANGLETERRE.—Lord Palmerston espérant toujours que la France reprendrait ses relations amicales avec l'Angleterre, aussitôt que la première irritation serait calmée et qu'elle croirait avoir satisfait à l'honneur national, avait donné peu d'attention aux réclamations des journaux anti-ministériels ; il croyait peut-être en annonçant l'accord des deux gouvernements fermer la bouche à ses ennemis, mais il a été prévenu par une motion sur le différend grec que lord Stanley a présentée à la chambre de communes le 17 juin. Dans un discours de trois heures, qui a été très-applaudi, il a reproché au ministère l'abus qu'il avait fait des forces de l'Angleterre, en s'en servant pour opprimer un peuple presque sans défense ; conduite odieuse, désavouée par le peuple anglais, opposée à ses habitudes et à celles de ses ancêtres.

Le Marquis de Lansdowne ayant essayé de défendre lord Palmerston, réussit faiblement, et la motion de lord Stanley passa à une majorité de 33 voix, sur plus de 300 membres présents.

Tout le monde croyait que les ministres rendraient immédiatement leurs portefeuilles, mais la majorité qu'ils ont obtenue sur le bill abolissant la vice-royauté d'Irlande, les a sans doute, consolés de leur défaite, et rien n'annonce qu'ils songent à abandonner leur poste.

Lord John Russell a fait un discours brillant, dans lequel il a défendu le ministère sur la question grecque. Il a parlé avec mépris de la censure portée contre le ministère dans la chambre des lords. Il est décidé que le ministère ne résignera pas tant qu'il possédera la confiance de la chambre des Communes. La difficulté entre la France et l'Angleterre au sujet de la question grecque paraît plus que jamais éloignée d'un prompt arrangement.

M. de Brunow, ambassadeur de Russie à Londres, a protesté contre la solu-

tion du différend grec et sa protestation a été solennellement ratifiée par l'empereur Nicolas.

Le ministre de Toscane à Paris est parti pour Londres, pour engager lord Palmerston à retirer sa demande d'indemnités en faveur des sujets Britanniques, qui ont souffert pendant le siège de l'île de l'île.

M. Daniel O'Connell, fils du grand O'Connell, a été nommé consul anglais à Para, au Brésil.

—♦— PORTRAIT D'ALFRED.

(Suite et fin.)

A l'âge de douze ans, Alfred a été conduit à Paris dans une institution où les professeurs donnent l'exemple des bonnes mœurs et des bonnes études, mais où l'on dirait que les jeunes gens les moins disposés à s'instruire se sont donné rendez-vous. Virgile, Horace, Homère, ne font pas le sujet des entretiens des élèves ; bon ! tous ces auteurs ennui ; on en sait quelques vers par cœur, pour les jeter à la tête des ignorants ; mais ce que l'on connaît parfaitement, ce que l'on étudie chaque jour, ce sont les modes nouvelles, c'est le divin écarté, c'est . . . tout ce qui ne sent ni le grec ni le latin.

On comprend parfaitement que le fils de notre fermier n'était pas à bonne école. Savoir bien mettre une cravate, connaître les ruses de cartes, danser comme un petit Vestris, chanter comme un Elleviou, tels étaient ses talents, agréables, essentiels même pour un fashionable, mais inutiles au médecin, qui ne peut guérir ses malades en leur soupirant une romance, en leur passant un entrechant, ou enfin en leur proposant une partie d'écarté. Cependant, dans son village Alfred passe pour le plus savant des hommes, et l'on n'y parle plus du pauvre magister, qui n'a fait que sa septième, tandis que notre jeune héros est en rhétorique et va faire sa philosophie !

Rien n'est plus vrai, mes amis, Alfred a terminé ses études : aujourd'hui c'est un rhétoricien, quoiqu'il ne sache ni latin, ni grec, ni français, qu'il croie que l'Allemagne est au midi de la France, et que le Dnieper coule en Portugal ; demain ce sera un philosophe, et nous le verrons par ses actions et par ses paroles afficher la folie la plus immorale et l'impudence la plus condamnable ; cependant, vous le savez, le mot *philosophie*, tel qu'on doit l'entendre, signifie *l'amour* et la *poursuite* de la *sagesse* ou de la *science* : Alfred, vous l'avouerez, n'aura jamais cette philosophie, si sa tête conduit toujours son cœur ; car, je me plais à le dire, ce n'est pas un malade désespéré. Qu'il rougisso de ses défauts, de sa fatuité, de son ignorance, de son sot orgueil ; qu'il fuie la société de

ses dangereux amis, et je pourrai lui enseigner la route qui le conduira à un avenir plus honorable. Il est temps de provoquer un changement total ; la contagion peut devenir plus grave, et le mal incurable.

Alfred, vous me lirez ; ma franchise vous déplaira peut-être. Vous direz que ce n'était pas assez de changer votre nom, qu'il fallait encore adoucir la teinte des couleurs trop sombres, ne pas rendre avec une fidélité désespérante des traits qui ne peuvent appartenir qu'à vous. Je le vois, l'orgueil est encore là pour vous exciter. Vous craignez que l'on ne vous montre au doigt, que les sarcasmes ne vous poursuivent, que quelques personnes aveuglées sur votre savoir, vos qualités, votre généalogie, ne reconnaissent leur erreur en voyant le masque que je vous ai arraché . . . Que voulez-vous ? ne vous ai-je pas prévenu ? n'ai-je pas tenté tout ce que l'affection la plus désintéressée, l'expérience la moins aveugle me donnaient de pouvoir pour vous détourner du précipice où vous courez ? Mon amitié a été repoussée, méconnue ; . . . mais mon cœur, malgré vos caprices, votre injustice, est toujours le même pour vous. C'est votre bonheur que je veux : je vous poursuivrai jusqu'à ce que vous soyez dans la bonne voie, ou enfin jusqu'à ce que je vous trouve trop indigne de mon estime pour vous honorer de mes conseils.

—♦—
Milton quoiqu'il eût joué un rôle important dans les guerres civiles, ne fut pas inquiété après la restauration de Charles II. Un jour ce monarque lui dit : M. Milton, ne pensez-vous pas que la perte que vous avez faite de la vue ne soit un jugement de Dieu, à cause des nombreux écrits que vous avez publiés contre mon père ? Si les malheurs sont des jugements de Dieu, lui répondit le poète, vous devez considérer, Sire, que votre père a perdu la tête sur l'échafaud.

—♦—
Les petits-maitres ressemblent en quelque sorte aux Indiens dans leur culte ; ils adorent le premier objet qu'ils voient le matin, c'est-à-dire leur figure dans un miroir.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s, 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez MM. A. et C. Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.